



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016 — 17 décembre 2016 —

C'est à 20 h 30, à LIMOGES (Salle Jean Pierre Timbaut de la Mairie), que Marc Drutel, Président du CD 87, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire 2016. 50 licenciés sont présents.

Les 9 clubs sont représentés, soit 11 mandats.

APVG (1 mandat – 10 licenciés)
TS87 (1 mandat – 9 licenciés)
La Coulée (1 mandat – 8 licenciés)
Cormorans (1 mandat – 9 licenciés)
La Truite Montmailler (1 mandat - 8 licenciés)
Les Ponticauds (1 mandat – 10 licenciés)
TSPP87 (1 mandat – 12 licenciés)
TR Les feuillardiers (2 mandats – 16 licenciés)
Ablette palaisienne (2 mandats – 24 licenciés)

Je vous présente les excuses des personnes suivantes qui ne pouvaient se libérer ce soir :

- M. Vincent CAILLAUDAUD, Directeur du Lac de Saint-Pardoux & Mme Nathalie BALY, assistante de direction ;
- M. Maurice ROUFFANCHE, président de l'AAPPMA de La Populaire Saint-Junien
- M. Henri DEMARS détaillant d'articles de pêche à Limoges ;
- MM. Raphael AUDUSSEAU, Sébastien SOUMAGNAS, Paul-Louis LAFONT, Philippe LAGARDE, Jean François FAYEMENDY, Guillaume BREGEAT, Ludovic BARRIERE, Mustapha DAAS

Je vous remercie de votre présence ce soir.

Avant d'entamer l'ordre du jour, je souhaite dédier spécialement cette Assemblée Générale à Jacky BOUTINAUD qui a fait partie des pionniers du CD87 et qui nous a quitté cet été. Marc DRUTEL donne ensuite la parole à Stéphane FOUILLADE qui adresse ses remerciements à l'Assemblée pour les marques d'affection qu'il a reçues suite au décès de sa fille Julie. Une minute de silence est ensuite respectée.

Pour commencer cette Assemblée, je tiens tout d'abord à remercier, au nom des licenciés, nos différents partenaires.

- Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne, le Centre National pour le Développement du Sport, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations de la Haute-Vienne, la Fédération Départementale de Pêche de la Haute-Vienne qui nous aident financièrement tous les ans, qui nous encouragent et soutiennent le développement de la pêche sportive.

En 2016, nous avons reçu de l'ordre de 2200 euros de subventions (idem 2015) destinées à financer notre activité et nos organisations, soutenir les jeunes, participer à l'aménagement et à la préservation des parcours de pêche et à communiquer pour valoriser l'esprit sportif. Les subventions reçues ont été intégralement affectées.

- Les AAPPMA et les collectivités qui nous accueillent régulièrement sur leurs parcours pour les concours critérium et les championnats du CD87:

- Merci aux AAPPMA de Rochechouart, de la Truite Montmaillier, de la Populaire de Saint-Junien, de la Gaule de Saint-Junien, des Ponticauds, de la Maulde, au Groupement des AAPPMA de Limoges, de Ladignac, de Saint Yrieix
 - Merci aux Mairie de La Chapelle-Montbrandeix, Rochechouart, Saint-Junien, Saillat sur Vienne, Saint Brice, Chaillac, Limoges, Bujaleuf, Ladignac, Saint-Yrieix
 - Merci au conseil général de la Haute Vienne ainsi qu'à la Direction du Lac de Saint Pardoux. C'est grâce à ces entités que nous pouvons organiser nos compétitions dans les meilleures conditions possibles.
- Nos détaillants locaux d'article de pêche (Nicolas CHERVY, Henri DEMARS, Aurélien PASCAUD, qui nous aident notamment pour les dotations et la parution de notre bulletin Annuel. Ces détaillants sont notamment soutenus par les sociétés SENSAS, RAMEAU, GARBOLINO que nous remercions pour le soutien qu'elles apportent à la pêche de compétition.
- La Mairie de Limoges qui nous met régulièrement à disposition des salles pour nos réunions et nos assemblées

RAPPORT MORAL

L'année 2016 a été particulièrement riche pour le CD87.

- Au niveau sportif, cette année encore, nos licenciés ont encore obtenus d'excellents résultats tout au long de la saison avec notamment 2 titres nationaux & 6 titres régionaux. Christophe GERMANNAUD vous détaillera l'ensemble des résultats dans le bilan sportif 2016.

Le niveau d'excellence sportive a été porté tellement haut par nos licenciés depuis plusieurs saisons qu'il est amusant de constater qu'on arrive presque à être déçu après pourtant d'excellent résultats.

Par exemple, le fait de ne pas avoir eu 2 équipes du département sur le podium du Championnat de France des Clubs 2016 a été ressenti comme un petit échec. Le résultat d'ensemble a pourtant été excellent. Le SPP87 a remporté son 2^{ème} titre en 3 ans et le TS87 s'est classé (seulement !) 4^{ème} au pied du podium.

- Au niveau organisation, l'ensemble des organisations du CD 87 ont été des succès :

Cette année, le CD87 a directement organisé 6 épreuves :

- 1 championnat de France Vétérans 3^{ème} Division organisé fin mai à Saint-Pardoux
- 3 championnats Régionaux (moulinet 2016 / vétérans 2016/ vétérans 2017) tous organisés à Saint-Pardoux
- 2 concours « critérium » à Ladignac et Saint-Yrieix

Par ailleurs, pour l'organisation des 4 championnats départementaux 2016, le CD87 a pu compter sur certaines sections « concours » et certaines AAPPMA. Je tiens à remercier particulièrement l'APVG et à l'AAPPMA de Saint Laurent sur Gorre pour la D3 Coup, Le Team Sensas La Coulée Saint-Briçoise pour la D2 Coup, l'Ablette Palaisienne et l'AAPPMA de la Maulde pour la D1 Moulinet, La section concours des Ponticauds et la Direction du Lac de Saint Pardoux pour la D1 Coup.

- Au niveau économique, nos finances sont saines (Le trésorier Pascal vous en dira plus tout à l'heure)

Effectifs

En 2016, notre effectif global a légèrement augmenté (115 licenciés / + 4 par rapport à 2015)

Un point de vigilance demeure concernant nos effectifs « Jeunes Pêcheurs » qui ne se renouvellent pas.

Pour lutter contre cette tendance, en 2017, il est prévu de travailler de concert avec la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne.

La Fédération et ses AAPPMA organisent tous les ans un critérium « Jeunes Pêcheurs ». Afin que ce critérium devienne une passerelle vers la compétition, le CD s'est porté volontaire pour organiser une grande finale annuelle. Les modalités de cette finale restent à définir début 2017.

Activités extra-sportives du CD87

Elles ont été particulièrement nombreuses en 2016, avec notamment :

- L'organisation à Saint-Junien en février dernier de l'Assemblée Générale 2016 de la FFPSC. Notre département a été pendant 3 jours (et pour la 3^{ème} fois en 30 ans) le centre de la Pêche de Compétition en France. Plus de 250 personnes ont participé à cette manifestation qui a été un grand succès.
- La participation à des manifestations de promotion de la pêche ou des sports « nature » comme la Fête de la Pêche à Rochechouart, organisée par la Truite Rochechouartaise et la Fête du Nautisme organisée sur le Lac de Saint Pardoux.
- La participation à des Ateliers Pêche Nature de la Fédération de Pêche de la Haute Vienne et de certaines de ses AAPPMAS. En 2016, nos licenciés ont notamment participé à 2 cessions organisées sur les plans d'eau de Sagnat et du Rochelot.
- La valorisation de parcours de pêche. En 2016, le CD87 a continué à aménager le secteur du Pont du Lac de Saint-Pardoux, ce qui lui permet dorénavant de disposer d'un nouveau secteur parfaitement complémentaire du secteur de la Ribière pour l'organisation de championnats.

Critériums départementaux 2016 (Mixte et feeder)

- **Critérium mixte**

Les dispositions prises en 2014 et en 2015 commencent à porter leurs fruits. Pour la première fois depuis plusieurs saisons, la participation au critérium départemental a légèrement remonté en 2016 (Participation moyenne de 37 pêcheurs, +2 vs 2015) C'est encourageant mais cela demande à être consolidé dans le futur.

L'analyse de la saison montre que pour être une réussite, un concours doit répondre à 2 critères importants :

- Un parcours poissonneux qui attire les pêcheurs
- Une date judicieuse avec peu ou pas de concurrence d'autres épreuves d'envergure.

Compte tenu de la densité du calendrier, il sera difficile de garantir une totale absence de concurrence avec d'autres épreuves. Toutefois, le CD87 doit essayer de construire son calendrier départemental le plus intelligemment possible pour favoriser la participation aux épreuves locales.

Concernant les sites de pêche, l'action « découverte de nouveaux parcours » initiée par le CD87 il y a 2 ans doit être poursuivie. En 2016, le concours organisé à Saint Yrieix, parcours utilisé pour la 1^{er} fois dans le cadre du critérium, a réuni plus de 40 pêcheurs. Ce concours a constitué la 2^{ème} affluence de la saison, ce qui démontre l'intérêt de la démarche de rechercher de nouveaux parcours.

Remarque sur montants D2 2017: En 2016, le critérium de la Haute-Vienne est redevenu qualificatif pour les championnats départementaux. A ce jour, le dernier qualifié pour la D2 2017 est Georges Chalumeau qui s'est classé 35^{ème} du critérium 2016 (à consolider en fonction de la liste de licenciés 2017 et des forfaits éventuels)

- **Critérium Feeder**

En 2016, le 1^{er} critérium Feeder de la Haute-Vienne a vu le jour. Ce critérium était basé sur 6 épreuves avec prise en compte des 3 meilleures marques. La participation moyenne s'est établie à 20 pêcheurs ce qui montre que ce critérium répond à un vrai besoin. Ce critérium sera reconduit en 2017.

- **Critérium HIVER**

Faute d'une remontée efficace des résultats, il a été impossible cette année de consolider un classement général pour le critérium d'hiver 2015-2016. Lionel DOUDET est considéré comme le vainqueur moral de ce challenge.

Le comité Directeur du CD87 est favorable à la tenue d'un critérium d'hiver. Toutefois compte tenu de la forte charge de travail générée par le calendrier actuel et compte tenu de ressources humaines qui ne sont pas

illimitées, ce challenge ne fait actuellement pas partie des priorités organisationnelles du CD87. Le CD87 reste favorable à toutes les initiatives de licenciés qui permettront la tenue d'un critérium d'hiver. Toutefois, il faudra veiller à ce que ces initiatives répondent aux attentes du plus grand nombre (feeder notamment).

Aspects championnats

Lors de championnats récents, des dysfonctionnements « sportifs » ont été observés (pêcheur absent sans avoir prévenu, retrait très tardif la veille du championnat, abandon après une manche). Il a pu par ailleurs être difficile de consolider certaines listes des participants. Ces différents cas ont été traités en réunions du Comité Directeur. Quand cela a été jugé nécessaire, le Comité Directeur a décidé d'appliquer une sanction. Il n'a toutefois pas été jugé utile de faire remonter des dossiers disciplinaires à la FFPSC.

Pour les saisons à venir, les licenciés doivent être conscients qu'ils sont responsables de ce qu'ils font. Tous les licenciés doivent assumer leurs inscriptions par respect aux organisateurs et aux autres participants. Si de nouveaux incidents devaient avoir lieu à l'avenir, des sanctions plus lourdes pourraient être prises et des dossiers disciplinaires seraient alors transmis à la Fédération.

Par ailleurs, suite à la D1 Coup, 6 désistements ont été observés parmi les montants potentiels en ligue Mixte. Il n'était initialement prévu que 2 restants. Ce cas de figure n'avait pas été évoqué lors de la présentation du règlement en début du championnat. En réunion du Comité Directeur, il a décidé de maintenir en D1 tous les pêcheurs classés dans les 13 premiers. Par ailleurs, pour éviter de limiter le nombre de montants 2017 entre la D2 Coup et la D1 Coup, il a également été décidé d'organiser la D1 2017 à 27 pêcheurs.

Pour les années à venir, le nombre de restants sera définitivement figé avant les championnats. En cas de nombre important de désistements, des pêcheurs potentiellement qualifiés pour un échelon supérieur mais ne pouvant pas y participer pourront redescendre à l'échelon inférieur (alignement sur règlement national).

Dernier point concernant les championnats, le choix des parcours. Ces dernières années, certains parcours utilisés en championnat se sont avérés particulièrement décevants d'un point de vue richesse halieutique. Par ailleurs, la D2 Coup de cette année a rappelé, si cela était utile, qu'une rivière pouvait s'avérer très capricieuse en fonction des conditions météorologiques. En conséquence, certains championnats ont eu lieu dans des conditions très difficiles ce qui n'a été satisfaisant ni pour les pêcheurs ni pour les organisateurs. En 2017, la commission « championnat » du CD87 va être réactivée pour valider les parcours retenus.

Communication

- **Site internet et Bulletin:**

Le site internet et le bulletin annuel du CD Pêche 87 constituent les 2 piliers de la communication du CD.

Depuis plus de 10 ans, Alain Monteaux s'occupait du bulletin annuel et de la gestion du site. Alain a choisi en juin 2016 de prendre une retraite bien méritée.

Le CD87 remercie encore Alain pour toutes ses années de bénévolat et lui souhaite plein de belles choses dans ses nouvelles activités.

Depuis juillet 2016, j'ai pallié à l'urgence en m'improvisant webmaster pour maintenir le site et en initiant un nouveau bulletin qui a pu voir le jour grâce à l'aide de Jean Luc Chaput et au soutien technique de son entreprise APCL.

Pour 2017, le Comité Directeur envisagera un autre mode de fonctionnement pour pérenniser ses 2 piliers de communication (Pistes envisagées : Site internet confié à un licencié féru d'informatique ; élaboration du bulletin sous-traitée à une entreprise d'impression....)

- **Presse :**

En 2016, les parutions dans la presse concernant le CD87 ont été très limitées (infos diverses dans le canard du pêcheur de la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne / petit article concernant le CD87 dans un numéro HS de la Montage / Un article dans le Populaire du Centre concernant l'AG de la FFPSC).

Dans les années futures, il est indispensable que notre communication s'affirme à l'extérieur, notamment dans la presse locale, que nous assurions la promotion la plus large possible de nos manifestations, de nos bons résultats et incitions le plus grand nombre à venir nous découvrir, puis à participer, au bord de l'eau.

En conclusion, je dirai que notre comité a été particulièrement actif en 2016 et pas seulement au bord de l'eau. Cela doit continuer dans les prochaines années car c'est à cette unique condition que notre association pourra continuer à exister en intéressant des partenaires et en collant au plus près des aspirations des pêcheurs.

Tant de choses restent à faire notamment dans les domaines des jeunes pêcheurs (nos effectifs « jeunes » baissent dangereusement chaque année) et de la communication, en particulier vis à vis de la presse locale.

VŒUX 2016

Un seul vœu avait été proposé par une section concours cette année (APVG : entière liberté aux organisateurs de concours critérium en terme de règlement : technique, points, dotation ...).

Ce vœu a été débattu en comité directeur et après un vote, il a été décidé de ne pas le soumettre au vote de l'AG (Comité Directeur opposé à ce vœu à une très courte majorité)

Ce sujet « entière liberté pour les organisateurs » a été discuté en AG et a montré une grande disparité d'avis. Cela permettrait d'élargir le nombre de participants potentiels en autorisant le feeder qui est à la mode mais il serait en contradiction avec le règlement de la FFPS qui ne permet pas le mélange des techniques en compétition officielle. Ce sujet pourra à nouveau être débattu lors de prochaines réunions du CD.

BILAN FINANCIER

Le Président donne la parole au trésorier, Pascal CHARBONNIAUD, pour le bilan financier 2016 au 15.12.

L'exercice est pratiquement clos et la comptabilité est saine. Le bilan est en léger déficit (environ 10 euros).

L'A.G. donne quitus au trésorier pour sa gestion.

Le bilan financier sera transmis pour approbation aux vérificateurs aux comptes après sa clôture.

BILAN SPORTIF

Le Président invite Christophe GERMANNAUD, secrétaire, à présenter le bilan sportif de la saison. Christophe reprend la chronologie de la saison sportive et son palmarès.

A) Compétitions par équipes

Championnat de France des clubs :

60 clubs à TOUL (54) dont 3 du CD 87 : Le team SPP87 termine 1^e, Le TS87 termine 4^e le TSLCSB termine 33^e.

Challenge sensas :

128 équipes à l'Euro-Finale à NIORT (28).

5 équipes du CD 87 : TS87 A 21, TS87 B 37^e, SPP87 50^e, Team Sensas Les Ponticauds 98^e, Team Sensas La Coulée Saint Briçoise 114^e

B) Compétitions nationales individuelles

A) CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

▶ 2e division FONSORBES (31)

U 23 : 4e Nicolas PARADINAS (montant)

U18 : 7e Nicolas LEBURAUD

U14 : 10e Kevin PELTHIER

▶ 1e division U 23 – FONSORBES (31)

U23 : 15e Nicolas PARADINAS

B) CHAMPIONNAT DE FRANCE VETERANS

▶ 2e division H – MANSIGNE (72)

1e Patrick AUGER (champion)
▶ 1e division – SAINT AMAND LES EAUX (59)
12e Patrick AUGER (restant)

Grand chelem de Patrick en 2016 qui passe de l'échelon régional à la 1^{ère} division nationale en 1 seule saison.

C) COMPETITIONS PLOMBEE

• **CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS :**

▶ 3e division – ANZEME (23)
7e Stéphane FOUILLADE (montant) 18e Christophe GERMANNAUD 27e Philippe COUVIDOU
▶ 2e division – ANGERS (49)
20e Stéphane FOUILLADE 22e Lionel DOUDET
▶ 1e division – ANZEME (23)
9e Guillaume BREGEAT (restant)

• **COUPE DE FRANCE A LA PLOMBÉE –RIEUX (56)**

72e Guillaume BREGEAT 105e Lionel DOUDET 127e Jean Jacques GRANDJEAN 131e Michel VERDIER
215e Carlo GEMELGO 227e Jean-Louis VAUZELLE 252e Georges CHALUMEAU

• **CHAMPIONNAT FRANCE CLUB PECHE A LA PLOMBÉE –RIEUX (56)**

23^e CD87

D) COMPETITIONS CARPE

▶ ELIMINATOIRE COUPE DE FRANCE 2016 – FREGENEUIL (16)
8e Aurélien DUPRAT (qualifié) 9e Laurent BONNEFONT (qualifié) 15e Eric ARNAUD 22e Marjolaine DEBERT 33e Raphael AUDUSSEAU 34e Pascal ARNAUD 38e Carlo GEMELCO 40e Louis BARGET

▶ COUPE DE FRANCE 2016 –RIEL (21)
16e Aurélien DUPRAT

▶ QUALIFICATIF INTER-REGIONAL pour 2ème Division 2017 – FREGENEUIL (16)
1e Eric ARNAUD 3e Aurélien DUPRAT 4e Raphaël AUDUSSEAU 12e Carlo GEMELGO

E) CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS MIXTE

▶ 3e division H – NEVERS GIMOULLE (58)
4e Antoine BERENI (montant) 5e Mickaël CHABOT (restant) 11e Christophe NOUGIER (montant) 12e Frédéric BERNARD (restant) 17e Loïc LACOUCHIE 18e Patrick AUGER 23e Patrice LAMARGUE 36e Laurent BELLAYER 37e Romain DURAND

▶ 2e division GHI – CLOYES (28)
5e Antoine BERENI (restant) 19e Christian LAMARGUE 33e Christophe NOUGIER 35e Yoan LONGEN

▶ 1e division – MONTCEAU (71)
4e Stéphane LINDER (restant) 11e Stéphane POTTELET (restant) 26e Pierre-Louis RENAULT

F) CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS MOULINET

▶ 3e division H – VIEURES (03)
4e Antoine BERENI (montant) 7e Nicolas CHERVY (montant) 23e Christophe FINDEISEN

▶ 2e division ABC – LESCOUROUX (47)
3e Loïc LACOUCHIE

▶ 2e division GHI – ISTRES (13)
8e Christophe NOUGIER (montant) 19e Stéphane POTTELET 22e Laurent BELLAYER 23e Stéphane LINDER 27e Nicolas CHERVY 29e Patrick JUSTICIA 31e Antoine BERENI

▶ 1e division – BESSAIS LE FROMENTAL (18)
12e Pierre-Louis RENAULT (restant) 17e Christophe NOUGIER 35e Loïc LACOUCHIE

C) Championnat Régionaux et Départementaux

Régional clubs à Anzème :

9 équipes. TSLCSB champion, Team Sensas 87 2^e

Régional Vétérans 2016 à Saint Pardoux (87) :

18 participants: Patrick AUGER champion

Régional Vétérans 2017 à Saint Pardoux (87) :

16 participants: Patrice JACQUES champion, Jean Pierre SAMIE 3^e

Régional mixte à Felletin (23) :

Patrice Lamargue gagne le titre, Patrick Auger est 2^e, Johan Garaud 3^e.

Régional moulinet à Saint Pardoux (87) :

Romain Durand gagne le titre deant Yoan Longen 2^{ème} et Grégory Denizet 3^{ème} .

Régional Feeder à Seilhac (19) :

Jean Louis Vauzelle remporte le titre devant Christophe Germannaud 2nd .

Challenge Feeder Interrégional 2016 :

2 pêcheurs du CD dans les 5 premiers : Christophe Germannaud 3^e, Jean Louis Vauzelle 4^e .

Master Feeder Sensas Creuse :

2 pêcheurs du CD dans les 4 premiers : Christophe Germannaud 2^e, Jean Louis Vauzelle 4^e .

D1 Départementale Coup à Saint Pardoux :

Podium : Philippe Lagarde, Nicolas Paradinas, Ludovic Barrière

D1 Départementale Moulinet à Bujaleuf :

Podium : Jean Luc Chaput, Nicolas Leburau, Vincent Cund

D2 départementale Coup à Saint-Brice :

Podium : Théodore Manesse, Vincent Gondeau, Cedric Breuil

D3 départementale Coup à Saint Laurent sur Gorre:

Podium : 1) Nicolas Chervy ; 2) Jean Paul Boissou ; 3) Nicolas Garreau.

Les couleurs du CD 87 ont cette année encore été très bien représentées dans tous les championnats qu'ils soient nationaux, régionaux et départementaux. Encore Bravo à tous nos champions.

Critérium de la Haute-Vienne :

77 pêcheurs ont participé au critérium cette année. Le lauréat de la saison 2016 est Christian Lamargue qui remporte son 13^{ème} critérium devant Patrice Jacques, Cédric Breuil, Stéphane Fouillade et Marc Drutel
Le challenge interclubs 2016 est remporté par le TS87 devant l'AP87 et le TRDF.

Critérium Feeder de la Haute-Vienne :

21 pêcheurs ont participé au critérium cette année. Le lauréat de la saison 2016 est Stéphane Fouillade qui remporte ce 1^{er} critérium devant Jean Louis Vauzelle et Lionel Doudet.

D) Championnats Internationaux

Championnat Europe Masculin en Hollande:

2 sélectionnés

En individuel, Stéphane Linder et Stéphane Pottelet terminent respectivement 21^e et 93^e .

L'équipe de France termine 7^e du général.

Championnat Monde Masculin en Bulgarie:

1 sélectionné

En individuel, Stéphane Pottelet termine 15^e .

L'équipe de France termine 6^e du général.

PREPARATION SAISON 2017

Critérium 2017

Le prochain critérium comptera 11 ou 12 concours avec 6 résultats qualificatifs. Règlement idem 2016.

Critérium Feeder 2017

Formule 2016 reconduite.

Tarifs licences 2017

Tarifs 2016 reconduits.

Licences Individuelles

Les licences individuelles seront supprimées en 2017. Un nouveau club « Les Pêcheurs individuels de Haute-Vienne » sera créé par le CD87 pour permettre aux licenciés qui le souhaitent de continuer à prendre une licence « équivalente » (Démarche suggérée par Jean Luc Quernec lors de l'AG constitutive de la commission Eau Douce de la FFPS)

Actions auprès des Jeunes

Le CD87 organisera la finale du Critérium Jeunes Pêcheurs de la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne.

Dissolution CD87 FFPS

Mise en place Commission Eau Douce CD87 FFPS

2 AG spécifiques se sont tenues à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du CD87 FFPS pour dissoudre le CD87 FFPS et mettre en place la commission Eau Douce du nouveau CD87 FFPS (cf. CR spécifiques)

BULLETIN ANNUEL 2016

Le bulletin a été distribué à l'ensemble des responsables de section à la fin de l'AG ordinaire.

Le Président se chargera de la transmission aux institutions départementales, régionales et nationales, lors des demandes de subventions, ainsi qu'au monde de la pêche associative (FDPPMA et AAPPMA participant à la pêche de compétition).

CALENDRIER 2017

Le Président présente ensuite le pré-calendrier 2017 – très préliminaire – établi sur la base des premières infos FFPS et les propositions de chaque club. L'objectif sera de finaliser le calendrier avant février 2017.

REMISE DES RECOMPENSES

- Remise du trophée du vainqueur du critérium 2016.
- Remise des lots du critérium 2016 aux 15 premiers
- Remise du trophée du vainqueur du critérium feeder 2016.
- Remise des lots du critérium Feeder 2016 aux 5 premiers

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale ordinaire à 22 h00.

Le secrétaire,
Christophe GERMANNAUD

Le président,
Marc DRUTEL